

Merci de bien lire ce document

Attention cette année un certificat médical est obligatoire

- **CREATION** : envoyez par mail à nat.leguy@orange.fr vos noms, prénoms, date et lieu de naissance ainsi qu'une adresse mail valide.

1 - suite aux renseignements que vous aurez envoyé par mail : vous recevrez un lien i hand dans votre boîte mail, que vous devrez valider ainsi votre adresse mail (attention aux spams). Merci d'en informer par mail Nathalie pour qu'elle puisse valider votre licence, afin de vous permettre d'accéder à votre dossier.

Ensuite, ajoutez les documents demandés que vous **aurez scannés auparavant** photo, certificat médical, avec la mention **pratique du hand en compétition** (merci d'utiliser le formulaire officiel), papier identité (carte d'identité, passeport ou livret de famille) et autorisation parentale saison 2020/2021 pour les mineurs. Vous devrez cocher la catégorie concernée, ainsi que la taille du licencié et s'il est droitier ou gaucher. **Validez et enregistrez votre licence.**

Le document questionnaire reprise post confinement est à faire remplir par votre médecin lors de la visite médicale et à garder pour vous.

2 - dossier papier complet : vous déposerez tous ces documents, ainsi que le dossier d'inscription à Nathalie (nous en avons besoin en cas de contrôle et pour nos fichiers) ainsi que le règlement de votre cotisation par chèque, espèces, chèques vacances, pass sport.

3 - validation de votre licence : le club ne pourra valider votre licence que si le lien i-hand est finalisé par la Ligue et que le dossier papier complet sera remis au club avec le règlement. Si tout est ok sur la licence, et que le dossier et le règlement ont été remis à Nathalie, elle validera votre licence et vous la recevrez par mail avec la date de qualification

N'oubliez pas de dater et signer tous les documents demandés

Le dépôt du dossier est à envoyer ou à déposer à Nathalie LE GUY 10 RUE DU BOIS 44640 SAINT DE BOISEAU 06.15.24.38.68

- **RENOUVELLEMEN** : vous recevrez un lien i hand, merci de vérifier les informations figurant sur votre licence. Vous n'êtes pas obligés de changer la photo ni la pièce d'identité si ceux ci apparaissent sur votre licence. **Le certificat médical devient obligatoire suite à la crise sanitaire.** Vous devrez cocher la catégorie concernée, ainsi que la taille du licencié et s'il est droitier ou gaucher. L'autorisation parentale sera à insérer pour les mineurs. **Enregistrez et validez votre licence.** Le document questionnaire reprise post confinement est à faire remplir par votre médecin lors de la visite médicale et à garder pour vous.

1 - dossier papier complet : vous déposerez le dossier d'inscription (nous en avons besoin en cas de contrôle et pour nos fichiers) à Nathalie, ainsi que le règlement de votre cotisation par chèque, espèces, chèques vacances, pass sport.

2 - suite au dépôt du dossier : si tout est ok sur la licence, et que le dossier et le règlement ont été remis à Nathalie, elle validera votre licence et vous la recevrez par mail avec la date de qualification

N'oubliez pas de dater et signer tous les documents demandés

Le dépôt du dossier est à envoyer ou à déposer à Nathalie LE GUY 10 RUE DU BOIS 44640 SAINT DE BOISEAU 06.15.24.38.68



LICENCE ASCLM HANDBALL
SAISON 2020/2021

Date du dépôt du dossier :

Merci de bien lire la note explicative avant de transmettre votre dossier.

CREATION

Pour toute création vous devez envoyer par mail à nat.leguy@orange.fr vos noms, prénoms, date et lieu de naissance ainsi qu'une adresse mail valide.

RENOUELEMENT

NOM du licencié :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE ET LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CP : VILLE :

TEL ET/OU MOBILE :

E MAIL :

Taille pour le T-shirt club 3/5 ans 7 ans 10 ans 12 ans 14 ans XS S M L XL
 XXL autres

Pour les mineurs

PERE

Nom, prénom :

Adresse :

E-Mail :

Tél :portable

.....fixe

MERE

Nom, prénom :

Adresse :

E-Mail :

Tél :portable

.....fixe

Personne à prévenir en cas d'urgence si l'un des 2 parents n'est pas disponible

Nom, prénom :

Numéro de téléphone :

Lien avec le licencié :

DROIT A L'IMAGE

Nom :

Prénom :

autorise la parution de photo sur le site du club de mon enfant*

n'autorise pas la diffusion sur le site du club de mon enfant

autorise la parution de photo sur la page facebook du club de mon enfant*

n'autorise pas la parution de photo sur la page facebook du club de mon enfant

* si mineur

AUTORISATION

Je soussigné (e)

responsable légal de

autorise mon enfant à être transporté par une tierce personne pour tout déplacement ainsi que les organisateurs à prendre, sur avis médical, toute mesure d'urgence nécessaire tant médicale que chirurgicale en cas d'accident au cours d'un entraînement, d'un match ou d'un transport.

Fait à

Le

Signature du ou des parents

REGLES DE VIE AU SEIN DU CLUB

Le joueur devra avoir une attitude de respect et d'écoute envers les autres licenciés, les adversaires, les arbitres et le public. Il devra respecter les horaires, les locaux, le matériel et assurer les missions confiées par le club comme la tenue de bar, l'arbitrage, la table de marque,. Il devra avoir une présence assidue aux entraînements et matchs et devra prévenir son responsable en cas d'absence. S'il écope d'une amende décidée par le comité, la ligue ou la fédération faisant suite à une sanction disciplinaire, il devra la régler. La famille du jeune joueur s'engage à assurer à tour de rôle les déplacements à l'extérieur, le lavage des maillots ou la tenue du bar à domicile. En cas d'indisponibilité, il devra trouver un parent remplaçant et en avertir le responsable d'équipe. Il est aussi invité à donner des coups de main ponctuels lors d'installations matérielles (buts gonflables, bar, soirée du club...)

Les encadrants du club s'engagent à accueillir dans de bonnes conditions matérielles et humaines les adhérents du club en leur donnant toute leur place au sein de la structure, en les encourageant et en les responsabilisant en privilégiant l'information, la communication et l'écoute auprès des joueurs et des familles.

En cas de manquement grave à ce règlement, le bureau directeur pourra adopter des sanctions adaptées qui seront notifiées par écrit au licencié ou à son responsable légal pour les licenciés mineurs.

Fait à Le.....

Sébastien Rondeau
Président de l'ASCLM Handball

Le licencié (joueur ou représentant légal)

TARIFS *

*suivant l'année de naissance, le licencié peut être amené à changer de catégorie de jeu

<input type="checkbox"/> BABY HAND : 2015/2016	60 euros
<input type="checkbox"/> ECOLE DE HAND : 2012/2013/2014	75 euros
<input type="checkbox"/> Moins de 10 féminins : 2011/2012	95 euros
<input type="checkbox"/> Moins de 10 mixtes : 2011/2012/2013	95 euros
<input type="checkbox"/> Moins de 11 féminins et masculins : 2010/2011/2012	95 euros
<input type="checkbox"/> Moins de 12 masculins : 2009/2010/2011	95 euros
<input type="checkbox"/> Moins de 13 féminins : 2008/2009/2010	95 euros
<input type="checkbox"/> Moins de 14 masculins : 2007/2008/2009	115 euros
<input type="checkbox"/> Moins de 15 féminins : 2006/2007/2008	115 euros
<input type="checkbox"/> Moins de 16 masculins : 2005/2006/2007	115 euros
<input type="checkbox"/> Moins de 17 féminins : 2004/2005/2006	115 euros
<input type="checkbox"/> Moins de 19 masculins:2002/2003/2004/2005	125 euros
<input type="checkbox"/> Moins de 20 féminins : 2001/2002/2003/2004/2005	125 euros
<input type="checkbox"/> SENIORS : à partir de 2003 et avant	155 euros
<input type="checkbox"/> LOISIRS	100 euros

Les chèques ne seront encaissés qu'en début de saison. Chèque à l'ordre de L'Asclm Handball

Pour les joueurs coachs, entraîneurs 50 % de remise sur le prix de la licence (merci de le préciser)

Pour les arbitres un chèque cadeau dans un magasin de sport leur sera offert en fin de saison, s'ils ont remplis leurs obligations d'arbitrage arbitre

Gratuit pour tout membre du bureau, une licence devra être faite tout de même.

Inscriptions multiples pour une même famille :

10 euros de réduction pour 2 inscriptions : noms, prénoms des licenciés

.....

.....

20 euros de réduction pour 3 inscriptions : noms, prénoms des licenciés

.....

.....

Facilités de paiements en 2 chèques ou 3 . mettre au dos des chèques les dates de mises en banque souhaitées, début des encaissements en septembre 2 chèques 3 chèques. Autres paiements acceptés : espèces, chèques vacances, pass sport.

Pas de paiement échelonnés en espèces

Une attestation pour vos comités d'entreprise vous sera remise courant octobre si vous le souhaitez

OUI NON